

Réponses aux questions posées par les adhérents :

- Prix des licences 2021/2022 : Ce sera au nouveau comité directeur d'examiner cette demande.
- Baisse du nombre de licenciés : elle est en adéquation avec les chiffres de la FFA et liée à la crise sanitaire. Elle est, bien que les entraînements soient possibles pour toutes les catégories excepté le Baby Athlé, plus importante sur le running en raison de l'absence de compétitions. Nous réfléchissons à la possibilité d'utiliser une partie de la ligne budgétaire liée aux inscriptions aux courses route pour réduire le prix de l'adhésion du groupe running.
- En ce qui concerne la marche nordique, les effectifs baissent d'année en année (2 licenciés en 2021). La journée de marche nordique était organisée le même jour que le championnat de France des ligues à la marche nécessitant la présence massive des forces vives du SLAC en soutien de cette très importante manifestation. Officiels et dirigeants du club étaient présents en nombre sur le stade. Nous nous interrogeons sur la nécessité de maintenir cette activité pratiquée dans de nombreuses structures sur la métropole.
- Le handisport et le sport adapté sont difficiles à stabiliser mais notre volonté d'amélioration et de progression restent entières et nécessitent de pouvoir confier ces missions à des personnes compétentes. Nous allons reprendre contact avec le Comité départemental Handisport pour évoquer ce sujet.
- Avec un compte de résultat positif et dans l'objectif de soulager le travail des dirigeants et de permettre le développement du SLAC, notamment en période post-covid, le comité directeur a préparé un budget prévisionnel qui permet d'envisager la création d'un poste d'agent de développement. Les actions prioritaires à mener seront le développement du nombre de licenciés, la fidélisation des adhérents du secteur jeunes et de la santé par le sport pour tous. Dans ce contexte nous avons fait le choix d'aller vers la professionnalisation de l'entraînement au détriment de l'achat d'un minibus qui, même vieillissant, n'a que très peu roulé depuis un an.

- Les questions relatives aux perspectives 2021 seront abordées par le prochain Codir : compétitions, départ Patrick Lucas, encadrement baby athlé, cotisations.
- Assemblée Générale en visio-conférence : nos moyens ne nous permettent pas d'organiser une visio-conférence pour plus de 100 personnes, de plus il nous est apparu très difficile d'organiser le pointage des adhérents, d'où notre choix de faire l'AG par une voie plus traditionnelle mais laissant à chaque adhérent la possibilité d'y participer. Des documents ont été adressés à chaque adhérent.
- Le comité directeur est conscient du fait que des actions n'ont pas pu être menées faute de temps et rappelle que 4 postes sont toujours vacants. Une seule personne a fait acte de candidature alors que nous enregistrons dans le même temps le départ d'un de nos membres.

En conclusion, nous avons pris bonne note de toutes ces remarques et nous confirmons notre engagement d'organiser une réunion-débat sur l'évolution du club pour l'année à venir. Cet échange pourrait se faire en présentiel si les conditions sanitaires le permettent ou en visio-conférence.

Le comité directeur du SLAC